

# Laïcité et immigration dans le « grand débat national »



Le Comité de Réflexion et d'action laïque de Seine-Maritime - CREAL76 - estime que le rapprochement de ces deux thèmes dans la partie « démocratie et citoyenneté » de la lettre du Président laisse à penser que la laïcité serait utilisée comme étendard identitaire français opposable aux migrants nouveaux comme plus anciens, contre-vérité que les droites extrêmes ne manquent pas d'exploiter.

Au nom du *vivre ensemble* l'introduction concomitante de chacun de ces deux thèmes par E. Macron confirme le projet de modification de la loi de 1905, ce que le Président a reconnu, ce 15 janvier, lors de son grand oral au Grand-Bourgtheroulde : « *Je crois qu'on peut porter une vraie réforme ambitieuse pour renforcer la laïcité dans notre pays.* »

- les conditions d'accueil déplorables des migrants et des mineurs étrangers isolés parfois non scolarisés,
- le nombre toujours plus grand de reconduites à la frontière,
- le durcissement de la législation,
- la non-assistance aux naufragés en Méditerranée,
- l'Aquarius laissé à quai à Marseille,



témoignent d'une fermeture et d'un refus d'accueil aux conséquences parfois dramatiques, alors que des pays beaucoup moins riches absorbent l'essentiel des migrations.

L'invocation du *vivre ensemble* grâce à la laïcité ne suffit pas car elle est contredite par les faits. Comme le souligne l'historien Gérard Noiriel, « **le danger communautariste réside aujourd'hui dans la sécession des plus riches [...] qui refusent le brassage social dans l'État républicain** » dont ils contournent les règles ne serait-ce qu'en matière de fiscalité.

**L'accroissement des inégalités, l'entre-soi social** marqué dès le plus jeune âge par la fréquentation des écoles privées financées sur fonds publics, **l'habitat de plus en plus ségrégué** décrédibilisent les « valeurs » républicaines et le principe de laïcité. **Les attaques et remises en cause des outils de l'égalité** que sont les budgets sociaux, les services publics augmentent encore l'écart entre les principes affichés et la réalité.

La question du « *rapport entre l'État et les religions de notre pays* » paraît surprenante quand précisément la Loi de 1905 porte sur « *la séparation des Églises et de l'État* ». Mais on ne peut en être surpris après avoir entendu le Président, en avril dernier en présence des évêques, regretter le « *lien abîmé* » avec les religions.

**Au prétexte sans doute vain de contrôler la structuration et le financement de l'islam, le projet de révision de la Loi de 1905 mettrait en péril la neutralité de l'État, la non-reconnaissance et le non-financement des cultes.**

Au surplus, les dispositions actuelles de la Loi de 1905 sont mal ou peu appliquées.

**La laïcité n'est pas une spécificité française.**

**Sa revendication émerge de plusieurs pays du monde souvent portée par les combats des femmes.**

C'est le constat qu'a fait Karima Bennoune dans son rapport présenté à l'Assemblée générale de l'ONU le 23 octobre dernier. Parmi les recommandations aux états figurent la laïcité traduite dans les 6 langues utilisées par cette instance et la séparation du religieux et du politique comme moyens d'ouvrir

un espace aux libertés fondamentales.

Notre lettre ouverte au Président Macron pour que la France soutienne cette démarche à l'ONU est - hélas - restée lettre morte.

**8 mars à 17h30**

Bibliothèque Simone-de-Beauvoir Rouen

**Conférence-débat :**

Véronique RIEU présentera son livre

**L'anticléricisme féministe sous la IIIe République (1875-1914)**

**13 mars à 18h00**

Maison de l'Université

Place Émile Blondel Mont-Saint-Aignan

**Conférence-débat :**

**Les frontières de la laïcité**

par Frédérique de la Morena

# 8 MARS 2019 à 17h30 à ROUEN

Bibliothèque Simone-de-Beauvoir  
Pôle culturel Grammont, 42 rue Henri II Plantagenêt

## Des féministes anticléricales dans une IIIe République misogyne

**Comment ne pas être étonné de voir que la IIIème République qui a été capable de mener à bien la séparation des Églises et de l'État par la loi de 1905 libérant les citoyens des contraintes cléricales se soit montrée si réfractaire aux revendications féministes au point de refuser aux Françaises d'être des citoyennes de plein droit ?**

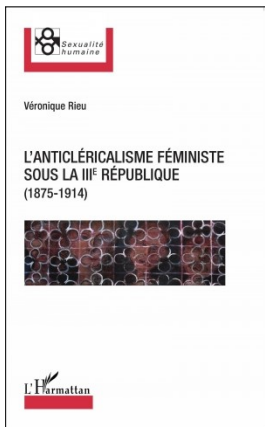
Véronique Rieu est allée chercher aux sources mêmes de ce combat politique qui a été occulté par l'histoire. Pour cela il lui a fallu sortir de l'ombre la mémoire de celles qui l'ont mené, ces grandes figures du mouvement féministe de cette période qui font partie, dans la diversité de leur approche, de ces femmes que l'histoire officielle a préféré ignorer : Maria Deraismes, Hubertine Auclert, Arria Ly, Nelly Roussel, Madeleine Pelletier.

L'avènement de la IIIe République en France suscite pourtant beaucoup d'espoir du côté des femmes luttant pour la reconnaissance de leurs

droits de citoyennes et en premier lieu celui de voter. La loi de Séparation des Églises et de l'État de 1905 pour laquelle elles engagent toutes leurs forces leur laisse entrevoir qu'un mouvement est amorcé vers l'aboutissement de leurs revendications. Mais l'Église n'a pas le monopole de la misogynie.

Pourtant les conditions étaient réunies pour rompre avec plusieurs siècles d'obscurantisme excluant la moitié de l'Humanité.

**Alors qu'elles revendiquaient l'égalité, ces féministes se sont vu opposer, de la part de l'Église comme des républicains anticléricaux, la complémentarité des sexes... et leur assignation traditionnelle. Aujourd'hui, en ces temps de régressions sociales, c'est une petite musique qu'on entend de nouveau à tel point qu'on peut se poser la question : sommes-nous réellement sortiEs de cette logique ?**



Veronique Rieu,

lauréate du Prix de l'initiative laïque des Journées de l'Histoire de Blois en 2015

*Cette conférence est organisée par le CREAL76 et Rouen nouvelles bibliothèques - Rn'bi*

## 13 MARS 2019 à 18h00 à MONT-SAINT-AIGNAN

Maison de l'Université Place Émile Blondel

Conférence animée par Jean-Numa Ducange - Enseignant-chercheur à l'Université de Rouen Normandie, laboratoire GRHis



Frédérique de la Morena

Enseignante-chercheuse  
à l'Université Toulouse 1 Capitole,  
laboratoire IDETCOM

Principe essentiel d'une société démocratique, qualité inhérente à la République, la laïcité ne va plus de soi. Elle est dénaturée en étendard identitaire national par les droites extrêmes. Elle est relativisée par d'autres en y ajoutant des adjectifs. Ces raisons, ainsi que l'absence de consécration juridique complète font oublier le principe de séparation des Églises (c'est-à-dire des religions) et de l'État. Cela a des conséquences sur son application qui peut être non respectée, différenciée ou accommodée. Cette conférence permettra, par des apports juridiques, de mieux cerner les frontières de la laïcité, notamment celles entre sphère publique et sphère privée.

www.creal76.fr

BULLETIN D'ADHÉSION

creal76@creal76.fr

Adhésion

Renouvellement

COMITE DE REFLEXION ET D'ACTION LAÏQUE DE LA SEINE-MARITIME

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

☎ fixe \_\_\_\_\_ ☎ portable \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Choix de réception du bulletin :  courrier postal et site  courrier postal  site

à transmettre à : **Ani CORNÉLIS - 19 RUE SAINT-PIERRE 76250 DÉVILLE-LÈS-ROUEN**

Joindre un ch. de 20€ à l'ordre de : **CRÉAL-76 B P 6 995 13 U 035**

**J'accepte l'utilisation de mes données personnelles au sein de l'association**